

... en AUBRAC promenade itinérante

L'Aubrac est un haut plateau volcanique et granitique situé au centre-sud du Massif central et aux confins de trois régions administratives françaises : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Auvergne.

La région de l'Aubrac ou monts d'Aubrac ou aussi plateau de l'Aubrac est une zone située à cheval sur les départements de la Lozère, du Cantal et de l'Aveyron. Elle est délimitée au sud par le Lot, au nord par la Truyère et à l'est par la Colagne. Le massif culmine au sud à 1 469 m au signal de Mailhebiau. (Altitude moyenne : 1 200 m)

*Sur le plan de la végétation, l'Aubrac constitue un milieu varié : grande forêt de hêtres au sud-ouest, petites forêts de résineux au nord et à l'est (essentiellement du pin sylvestre) et au centre de grands pâturages où domine le nard raide (*Nardus stricta*) et où les arbres sont peu nombreux. Les pâturages les plus riches se situent dans la zone volcanique*

Du fait de la grande variété de ces milieux et de leur préservation relativement bonne, la flore est très diversifiée. Les pratiques pastorales traditionnelles accentuent cette richesse en entretenant naturellement les pâturages. Malgré tout, à la belle saison, on trouve un large éventail de fleurs caractéristiques de la moyenne montagne ainsi que quelques raretés.

Durée : 3 jours et 29,5 km / carte IGN n°2537o
Hébergement le Buron des Boules ou bivouac.



Premier jour (1 h 30 de marche)

- Vous arrivez le jour J au foirail de Lacalm, une collation d'accueil pour faire connaissance et vous détendre. C'est aussi un moment où l'on peut visionner votre itinéraire sur la carte IGN
- Ensuite, Vous faites connaissance avec vos ânes Surprise et oscar et initiation à la conduite de l'âne : comment le conduire, le bâter, le nourrir, le soigner si nécessaire ; durée : 1h30.
- Départ pour le buron des boules: Le Buron est la propriété communale. Le buron est resté comme il y a 80ans avec de la terre battu au rez-de-chaussée, un plancher au 1^{er} étage refait à neuf. La salle de bain c'est l'abreuvoir des vaches. Vous avez à disposition des toilettes sèche, des matelas et couvertures et l'électricité produite par groupe électrogène.
- Arrivée 18 h 30, c'est l'apéro, vous faites connaissance avec les hôtes de l'aventure.

Découverte de trois apéritifs d'antan

- 20 h repas convivial en bonne compagnie dans le buron, autour de bons plats mijotés avec des produits du pays

Menu: découverte de l' habitant des forets d'Aubrac , plat ami du Buron et une douceur de l'Aubrac

- Après la veillée où l'on peut refaire le monde, et une bonne nuit de sommeil, arrive l'aube du jour suivant



Deuxième jour (5 heures de marche)

- A 8 h, petit déjeuner avec boissons chaudes, jus de fruits, céréales, pain complet maison et confitures locales.
- A partir de 8h30, vous harnachez vos ânes et les chargez de vos sacs sur les bâts que nous aurons vérifié pour ajuster la charge. La prise en main des ânes se fait en autonomie, mais sous notre surveillance afin de vérifier que tout se passera bien en promenade.
- C'est aussi un moment propice à la lecture de carte pour vous assurer d'arriver à bon port.
- Départ entre 9 et 10 h après avoir rempli les gourdes.
- N'oubliez pas qu'il vous faut quand même revenir au buron pour l'apéro et le festin de l'Aubrac alors ne prolongez pas trop la sieste

Découverte de trois apéritifs d'antan

Menu: découverte du cochon, combat avec un Aligot saucisse, ami du Buron et une douceur de l'Aubrac



Troisième jour (1h30 de marche)

- A 8 h, petit déjeuner toujours avec boissons chaudes, jus de fruits, pain maison et confitures locales.
- A partir de 8h30, vous harnachez vos ânes et vous rechargez vos sacs sur les bâts que nous vous avons mis à votre disposition. La prise en main des ânes se fait toujours en autonomie, mais sous notre contrôle afin de vérifier que tout se passera bien en promenade.
- Direction à la cascade du saut du loup
- Retour au foirail de Lacalm



Tarif

Désignation de la promenade AUBRAC itinérante

- Mise à disposition de deux ânes + 2 bâts à croisillons, 2 couvertures de protection, 2 licols, 2 longes, une brosse, une étrille, un cure pied, une sacoche imperméable et une trousse de secours.
- Mise à disposition du Buron des Boules
- Préparation du circuit de promenade mise à disposition des topos de randonnée correspondant à votre circuit. « extrait des cartes IGN »
- Préparation des petits déjeuner et découverte des goûts d'antan en soirées « apéros, repas »

Nb personnes	à partir de 5	6 à 8	9 à 10	11 à 15	16 à 20
Prix par personne	93,00 €	87,00 €	79,00 €	73,00 €	71,00 €
<u>Option en plus</u> : Le panier repas midi est à 7€ par personne					

Si vous le souhaitez , nous pouvons vous mettre en contact avec un accompagnateur en montagne D.E.
Qui aura le plaisir de vous faire découvrir les richesses de ce territoire qui est l'Aubrac.



AUBRAC ACTION et LA FERME DU VERDIER

CONDITIONS GÉNÉRALES

D'ANIMATION POUR UNE PROMENADE ITINÉRANTE

Les Tarifs : comprennent: La location de l' âne(s) équipé de son matériel de randonnée (licol , longe, tapis, bât,sacoche) accueil et préparation de votre randonnée (soins à l'âne, itinéraire , conduite) Les tarifs sont valables pour l'année 2013

La Réservation : Elle est effective à la réception d'un acompte de 30 % du montant total de la location d'ânes ou du séjour et d'une fiche de réservation complétée et signée. ceci après vérification des disponibilités. La réservation implique l'acceptation totale des conditions générales.

Cas d'annulation : - Pour une location d'ânes sans hébergement : En cas d'annulation pour raison de mauvaise météo avérée un report vous sera proposé. Si pour une raison ou une autre, vous décidez d'écourter votre randonnée ou de l'annuler, aucun remboursement ne sera effectué .

Pour les séjours avec hébergements : Retard ou abandon ,annulation pour cause climatique ne donnent droit à aucun remboursement.

Conditions d'annulation des séjours :

Plus de 30 jours avant la date prévue de départ, 10% de la réservation pour frais de dossier .

Plus de 15 jours avant la date prévue de départ, le montant de l'acompte .

Moins de 15 jours avant la date prévue de départ, la totalité du montant du séjour est due .

concernant la conduite de l'âne : En aucun cas nous ne sommes responsables des accidents pouvant survenir sur le parcours ; Bien que reconnus à l'avance, les itinéraires proposés peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques et présenter des imprévus.

Les enfants qui montent sur le dos de l'âne le font sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes qui en ont la charge .

Sécurité : Notre structure s'engage à vous procurer un ou plusieurs animaux pour porter vos bagages. **Notez que vous êtes seul responsable durant la promenade de l'animal qui vous est confié et des conséquences de son utilisation, que ce soit vis à vis de vous-même ou vis à vis d'un tiers, que ce soit au cours de la promenade ou aux étapes** (article 1385 du Code Civil) « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »).L'âne est sous votre responsabilité lors de la randonnée , il l'est aussi le soir .Veillez à son bien-être Un peu d'ombre et de l'herbe au moment des poses . Pensez à le débâter dès votre arrivée et à lui proposer de l'eau.

En cas de mauvais traitement, nous nous réservons le droit d'annuler la randonnée sans aucun dédommagement. Un âne ne porte pas plus de 40 kg .

Assurances : En complément de l'assurance "Responsabilité Civile" de notre structure, il est important de vérifier avant votre départ que vous bénéficiez d'une couverture "personnes, accidents et responsabilité civile générale". En particulier, notez que le portage d'un enfant se fait sous votre entière responsabilité. Munissez-vous d'une attestation « responsabilité civile chef de famille » (document gratuit à demander à votre assureur). La ferme du verdier et Aubrac Action ne sont pas responsables des vols, pertes ou détériorations des effets personnels lors de la promenade, des étapes ou lors du stationnement des véhicules sur le parking.

Animaux : d'une manière générale, la présence de votre animal domestique n'est pas souhaitée durant la balade : vous traversez les montagnes de l'Aubrac où des bovins peuvent être indisposés par votre chien et de ce fait ils peuvent être très dangereux, les ânes acceptent mal les chiens inconnus pour eux et certains hébergements ne les acceptent pas non plus... Il est préférable de vous organiser pour faire garder votre compagnon

Transport :Nous pouvons transporter votre âne au départ de votre randonnée dans le secteur de l'Aubrac .

Nous consulter pour les tarifs.

Si vous le souhaitez , nous pouvons vous mettre en contact avec un accompagnateur en montagne D.E.

Qui aura le plaisir de vous faire découvrir les richesses de ce territoire qui est l'Aubrac.

